L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 26 FÉVRIER.

CHRONIQUE MUSICALE.

Quand le lion est à terre, il n'est roussin d'Arcadie, à vingt lieues à la ronde, qui ne se fasse un plaisir de venir le saluer d'une ruade.

Depuis que la France, surprise et livrée, a sur la gorge le couteau, non pas l'épée, d'un ennemi implacable, il est passé de mode, chez quelques-uns, de lui décocher sans façon, tout au moins, quelque impertinence.

Bravo, mes maîtres! A votre aise! Donnez-vous en à cœur joie! L'occasion est belle pour mettre en pratique la joyeuse morale de ce bon Chef des Dix, du *Pont des Soupirs*, d'Offenbach: "Il faut toujours frapper l'homme qui tombe!"

Ceci, à propos d'un petit entrefilet du *Times* intitulé: *L'Opéra*, qui a paru lundi matin, sous la rubrique: *Amusements*.

Le *Times* nous a suffisamment habitués à ses façons aimables, pour que notre sensibilité d'amour-propre soit au moins émoussée à l'égal des traits qu'il ne néglige aucune occasion de lancer à l'adresse de tout ce qui est français de près ou de loin.

Aussi, véritablement, dans l'occasion présente, sommes nous à nos propres yeux, d'une susceptibilité quelque peu excessive.

Mais la vérité et la raison ont leurs droits; et après tout, voilà pour un article, une entrée en matière qui en vaut bien une autre.

Après avoir constaté, en une dizaine de lignes bien senties, le succès qu'ont eu, dimanche dernier, les principaux interprètes du *Songe d'une nuit d'été* d'Ambroise Thomas, notre aimable confrère, envoie à l'adresse du public français le compliment que voici:

"Mais personne, si ce n'est un Français de naissance, ne pourrait avoir grand enthousiasme pour un opéra dans lequel le grand flambeau de la littérature anglaise joue le rôle d'un intrus (*rounder*.)"

Nous traduisons *rounder* par intrus, bien que ce mot soit à peu près intraduisible dans notre langue.

Le roman et le théâtre ont joui librement, jusqu'à ce jour, du droit de prendre les personnages et les faits historiques, et d'en user au gré de leur fantaisie. Ce droit a pour limites la vérité du fond et la vraisemblance des détails imaginés.

En mettant sur la scène l'épisode vrai ou supposé de la vie de Shakespeare, qui sert de sujet au *Songe d'une nuit d'Eté*, MM. Rozier et de Leuven, les auteurs du libretto, ne nous paraissent point avoir manqué de révérence envers le grand poète anglais.

La scène de l'ivresse, qui termine le premier acte, la seule où le caractère de Shakespeare soit présenté dans toute la crudité du réalisme, est au moins vraisemblable.

La jeunesse de Shakespeare, on est d'accord là-dessus, n'a pas été celle d'un puritain. Rowe en a fait le récit dans la préface qui précède les œuvres du poète, éditées à Londres en 1709. Sa version est conforme à celle de l'acteur Betterton, qui avait connu Shakespeare.

Shakespeare avait la passion de la chasse; n'ayant pas de terres à lui, il se livrait à son plaisir favori sur celles d'autrui. Le parc d'un gentilhomme des environs de Strafford, sir Thomas Lucy de Charlecote, en savait, paraît-il, quelque chose.

Un jour que Shakespeare avait tué un daim, sur les terres de sir Thomas, celui-ci le fit poursuivre pour délit de braconnage. Le braconnier répondit au gentilhomme par un sonnet épigrammatique, qu'il afficha sur ses barrières. Sir Thomas, dont l'influence était grande, fit si bien que Shakespeare dût quitter le comté de Warwick.

De Strafford, il vint à Londres. Se trouvant dénué de ressources, il y vécut misérablement d'abord, au dire de tous ses historiographes, tantôt gardant des chevaux à la porte d'un théâtre, tantôt faisant le métier de souffleur. Puis, une troupe de comédiens le prit parmi ses poètes.

Quoi qu'il en soit, Shakespeare mena, pendant plusieurs années, la vie de dissipation dont étaient coutumiers la plupart de ceux qui vivaient au théâtre, de son temps. A coup sûr, le milieu n'était pas de ceux qui engagent à l'austérité.

Nous rendrons à MM. Rozier et de Leuven cette justice, qu'ils ont fait preuve de tact dans la scène de la taverne de la Sirène. L'ivresse du poète n'est pas celle d'un rôdeur de cabarets, mais bien d'un *gentleman* qui, aimant le vin, les jeux et les femmes, reste *gentleman* au plus fort de l'orgie.

Quant à la suite de la pièce il importe peu qu'elle soit plus ou moins dans le domaine de la fiction. Mais, à notre sens, les auteurs du *Songe* ont vu, dans la reine Elizabeth, la femme à travers un prisme des plus flatteurs. Cette couleur poétique et sentimentale ne sied guère à la fille de Henri VIII et d'Anne Boleyn. Il y a dans cette énergique figure des traits d'un autre caractère que la sentimentalité.

Cependant, Chalmers n'hésite pas à penser que les sonnets dédiés par Shakespeare à "Mr. W. H." étaient, sous ce couvert, à l'adresse de la Reine.

Sincèrement, nous ne pourrons admettre que les auteurs du *Songe d'une Nuit d'Eté* aient manqué de révérence à l'égard de Shakespeare, et ce n'est pas à eux que pourrait s'adresser le proverbe italien,

"Chi non sa niente"
"Non dubita di niente."

Le Romantisme, il y a quarante ans a mis, en faveur, Shakespeare. Il a été lu et commenté passionnément, comme Goethe et Byron.

Villemain et Guizot et, avec eux, toute la France littéraire, ont rendu pleine justice au génie du grand tragique anglais. La librairie a édité plusieurs traductions de ses œuvres complètes, et, récemment encore, M. François Victor Hugo en a publié une qui peut, à bon droit, passer pour un chef-d'œuvre.

Si le rédacteur du *Times* connaît les travaux de la critique française contemporaine, il sait qu'elle a fait aux littératures étrangères la part la plus large. S'il a simplement parcouru les revues parisiennes, il y a trouvé, à chaque pas, les preuves de notre assertion.

Les relations littéraires entre la France et l'Angleterre, depuis une trentaine d'années, se sont considérablement accrues. Les auteurs américains nous sont également familiers, et il est tel critique français que nous pourrions citer, dont la réputation date d'une simple traduction d'Emerson.

Enfin, en Angleterre, le public littéraire est unanime à déclarer que *l'histoire de la littérature anglaise* de M. Taine, est l'œuvre la plus complète, la plus élevée, qui en aucune langue, ait été écrite sur ce grand sujet.

Le *Commercial Bulletin*, dans son numéro de vendredi, a écrit aussi quelques lignes relativement à la représentation du *Songe*, annoncée pour hier soir: "Nous espérons sincèrement, dit-il, pour le bien de l'Opéra, que le Directeur changera d'avis, pour plusieurs raisons qui se présenteront d'elles-mêmes à son esprit."

Sans partager l'opinion du *Bulletin*, nous nous faisons un plaisir de rendre hommage à la haute convenance avec laquelle elle est manifestée. Le *Bulletin* est resté fidèle à ses traditions d'urbanité.

Le *Songe* a été chanté à souhait par Mme Naddi (la Reine), Mme Dumestre (Miss Olivia), MM. de Kèghel (Shakespeare), Périé (Falstaff), Berton (Latimer) et Dubosc (Jérémy). C'est, d'ailleurs, une œuvre musicale d'une haute valeur.

Nous avons assisté, jeudi, à une belle représentation de *Lucie*. Il y a eu du succès pour tous les interprètes, Mme Naddi, MM. Lefranc, Dumestre et de Keghel.

M. Lefranc s'est fait vivement applaudir dans le quatrième acte, qu'il chante en artiste. Il y est parfaitement maître de sa voix, un peu lente d'ordinaire à s'échauffer. Aussi, y arrive-t-il à des effets dont le goût charme l'auditoire. M. Lefranc nous semble avoir considérablement modifié son style et sa manière, depuis qu'il est sur notre scène. Insensiblement, il revient aux traditions de l'art français. Sa voix est parfois rebelle, mais, il est habile à préparer le son, et parvient quand même à le tenir.

Les habitués de l'Opéra apprendront avec satisfaction que la Direction a renouvelé, pour une série de représentations, son contrat avec M. Lefranc. En allant ainsi au-devant des vœux du public, elle s'acquiert un titre nouveau à sa gratitude.

L'Opéra prépare, en ce moment, une reprise importante, celle de l'*Etoile du Nord*. Cette grande œuvre, dont l'exécution présente de si nombreuses et de si hautes difficultés, est l'objet des soins les plus assidus. Sa reprise suivra de près celle des *Huguenots*, annoncée pour jeudi prochain. Elle aura lieu le lundi, 6 mars.

Cette représentation offrira un double intérêt; car M. Calabrési l'a choisie pour son bénéfice.

Il y a quelques années, une affaire particulière appela à Liège celui qui écrit ces lignes. M. Calabrési y dirigeait alors le Théâtre-Royal.

Une série de belles représentations nous permit d'apprécier, dès lors, ce que valaient, en M. Calabrési, le directeur et l'artiste.

Il nous fut aisé de reconnaître dans le Théâtre Royal de Liège une scène de premier ordre; et nous entendîmes un orchestre, dont les moindres instrumentistes étaient des virtuoses, exécuter les partitions les plus difficiles avec une sûreté, un ensemble, un style parfait.

Nous ne rappellerons pas les titres que M. Calabrési s'est acquis à la bienveillance et à la gratitude du public de la Nouvelle-Orléans. Ils sont connus de tous et appréciés à leur haute valeur.

Quatre années d'un travail assidu, d'un labeur dont ceux qui ne connaissent pas le théâtre sont incapables de mesurer le poids, méritent leur récompense. D'autant plus, que la fortune contraire a rendu pour M. Calabrési, ce travail absolument improductif.

Une exploitation de deux années ne lui ayant laissé que des pertes, le maestro, depuis la constitution de la Société de l'Opéra, a abandonné tous ses appointements et le produit de ses bénéfices pour désintéresser les anciens pensionnaires envers lesquels il était resté débiteur.

La plupart de ces artistes ont été intégralement remboursés du montant de leurs créances, et ceux qui ne l'ont pas encore été, le seront à la fin de la présente saison.

Nous ne ferons pas à M. Calabrési l'injure de le louer d'avoir rempli son devoir d'honnête homme; mais, c'est notre devoir, à nous, de constater qu'il l'a rempli.

Le public voudra, nous en sommes certain, donner à l'éminent maestro un nouveau témoignage de l'estime dans laquelle il tient son caractère et son talent. La soirée du lundi 6 mars, aura un succès de sympathie, un succès d'art, et un succès de recette.

L'*Etoile du Nord* n'a pas été représentée sur notre scène depuis nombre d'années, et la reprise, grâce à une double attraction, prendra les proportions d'un événement.

M. Dubos, maître de chapelle à la Cathédrale, donne aujourd'hui, dans l'Eglise Ste. Rose de Lima un grand concert dont le produit est destiné à la caisse de la fabrique de cette église.

Plusieurs artistes et amateurs distingués prêtent à cette bonne œuvre le concours de leur talent: Mme Dubos, Miles Wagner, Fleury et C. Utter; MM. Miari, Duquesnay, Canlier et P. Pontz. Le programme contient des morceaux choisis, la plupart, parmi les meilleures compositions religieuses des maîtres.

Nous ne doutons pas du succès de cette belle fête musicale. Le concert commencera à une heure.

X.

P. S. — Spectacle de ce soir, à l'Opéra — *Le Trouvère*. Demain, lundi, *Faust*.

La Prusse pacifique et ses Procédés depuis 1864.

Qui, en 1864, par une guerre injuste, a cherché à détourner l'attention de son peuple mécontent de l'oppression accablante d'une monarchie militaire despotique?

La vérité répond

"C'est la Prusse."

Qui, avec une alliée, égorgea impitoyablement les braves Danois et leur prit une grande partie de leur territoire?

"C'est la Prusse."

Qui a trompé son alliée, l'Autriche, en se servant de fusils ordinaires, pendant qu'elle avait en magasin des quantités de fusils à aiguille?

"C'est la Prusse."

Qui, plus tard, chercha artificieusement querelle à cette même alliée, par l'ambition de dominer entièrement l'Allemagne?

"C'est la Prusse."

Qui alors mit à jour ces fusils à aiguille meurtriers qui firent couler par torrents le meilleur sang allemand pour arriver à la suprématie.

La vérité répond:

"C'est la Prusse."

Qui a lâchement renversé le royaume protestant de Hanovre, sans égard pour l'opinion publique?

"C'est la Prusse."

Qui—par la force brutale—a incorporé la vénérable "cité libre" de Francfort?

"C'est la Prusse."

Qui complote sans cesse dans le but d'absorber les Etats du sud de l'Allemagne qui maintenant s'y prêtent si follement?

"C'est la Prusse."

Qui soupire depuis longtemps après la possession de la Hollande, avec ses ports, ses colonies, sa flotte, et son apanage, le Luxembourg?

"C'est la Prusse."

Qui, si l'on juge par le passé, s'annexera, sous le moindre prétexte, et au mépris des traités, le Luxembourg?

La vérité répond:

"C'est la Prusse."

Qui, au moyen de ruses déloyales, fit tous ses efforts pour déterminer la France à envahir la Belgique?

"C'est la Prusse."

Qui se refuse toujours d'une manière déshonnête à remplir la promesse faite par le traité de paix danois, solennellement signé en 1864, et par lequel elle devait abandonner le Schleswig du Nord, promesse qu'elle a renouvelé à la France par le traité de Prague en 1866?

"C'est la Prusse."

Qui, pendant la guerre avec l'Autriche, fit à la France la promesse, par son astucieux premier ministre, de lui céder un district houiller sur ses frontières?

"C'est la Prusse."

Qui, après avoir astucieusement défait l'Autriche au moyen de ses fusils à aiguille, a arrogamment refusé de tenir sa promesse?

"C'est la Prusse."

Qui s'est délibérément refusé à la proposition d'un congrès européen faite par Napoléon III?

La vérité répond:

"C'est la Prusse."

Qui depuis lors, a secrètement armé sur une échelle énorme et effrayante?

"C'est la Prusse."

Qui, par la bouche de son roi hypocrite et de son astucieux premier ministre, a trompé et prévariqué dans la méprisable intrigue du trône d'Espagne?

"C'est la Prusse."

Qui, étant bien préparée à la guerre, a diaboliquement provoqué le présent conflit sanguinaire?

"C'est la Prusse."

Qui a dédaigneusement rejeté l'offre sincère de lord Clarendon, d'arranger un désarmement mutuel de la France et de la Prusse, qui avait été proposé par la France elle-même?

"C'est la Prusse."

Qui, par un étalage subtil de candeur trompeuse et d'artifices indignes d'une nation civilisée, a induit le peuple britannique et quelques journaux anglais à concourir aveuglément à ses projets ambitieux?

La vérité répond:

"C'est la Prusse."

Qui a donné toutes ses sympathies et, autant qu'il était en son pouvoir de le faire, son assistance active et matérielle à la Russie pendant la guerre de Crimée?

"C'est la Prusse."

Qui, par son système militaire gigantesque, créera désormais la dure nécessité pour l'Angleterre et les autres nations, dans l'intérêt de leur sûreté personnelle et par prudence, d'augmenter de beaucoup les armements et d'imposer de nouvelles taxes à leurs peuples respectifs?

"C'est la Prusse."

Qui rêve ambitieusement la possibilité d'amalgamer un jour, au moyen du fantôme de gloire de l'unité germanique, toute l'Europe occidentale en un vaste empire militairement organisé sous la férule des Hohenzollern?

La vérité répond:

"C'est la Prusse."

Qui possède un monarque qui, en 1848, conseilla à son royal frère de faucher par la mitraille les citoyens sans armes et seulement curieux de Berlin?

"C'est la Prusse."

Qui dans la guerre présente avec la France, a refusé froidement aux francs-tireurs français le droit d'être traités comme des soldats, quoique la landsturm soit une force semblable et ayant une organisation identique?

"C'est la Prusse."

"Qui a aussi, dans ses expéditions de pillage en France, fait revivre la sauvagerie sanguinaire et sans pitié des temps barbares de Tamerlan et de Genghis-Khan?

"C'est la Prusse."

Qui, en bombardant sans avis formel, l'intérieur de Paris, où plusieurs milliers de femmes et d'enfants habitent, —et en traitant d'autres villes et villages de la même manière, a déployé un profond mépris des lois de l'humanité?

"C'est la Prusse."

Quel est le pays dont le présent monarque paraît destiné à figurer dans l'histoire sous le nom de "Guillaume-le-Cruel," et dont les officiers ne sont en réalité que des "Vandales cultivés?"

La vérité répond:

"C'est la Prusse."

Quelle est la nation qui se glorifie d'avoir un maître qui a déclaré qu'il ne faisait pas la guerre au peuple, mais aux soldats français; et qui, après la défaite et la capture inattendues des soldats français, a refusé de faire la paix avec le peuple français sous aucune autre condition que celle qui a pour principe: "la livre de chair" du marchand de Venise?

La vérité répond:

"C'est la Prusse."

Quelle est la nation qui se réjouit d'avoir un roi qui, pendant qu'il nage dans des rivières de sang humain pour arriver au trône d'un empire prétendu, et qu'il commande des boucheries humaines, ose profaner le nom très haut et très saint du Créateur dans ses dépêches et dans ses proclamations?

La vérité répond:

"C'est la Prusse."

Quel est le pays qui a, dans ses prisons ou dans ses forteresses, un grand nombre de ses fils honnêtes mais au franc-parler, et qui ont été renfermés par un roi despote et hypocrite, pour avoir hardiment critiqué ses mesures arbitraires, vicieuses et inconstitutionnelles?

La vérité répond:

"C'est la Prusse."

Qui maintient une censure de fer sur ses journaux et sur sa littérature, et qui a puni d'une manière outrageante des rédacteurs pour avoir accidentellement publié les plus petits événements de la guerre qui pouvaient leur être contraires?

La vérité répond:

"C'est la Prusse."

Qui, par son attitude, s'est rendue coupable d'atrocités inouïes envers les prisonniers et les paysans de la population française?

La vérité répond:

"C'est la Prusse."

Quel est donc le royaume dont la chute assurerait la paix et la sûreté non-seulement de l'Europe, mais incontestablement aussi de tout l'univers?

La sagesse répond:

"C'est la Prusse."

Contre qui donc toutes les nations paisibles devraient-elles s'unir pour écraser l'ennemi de la race humaine?

La sagesse et l'humanité répondent:

"Contre la Prusse."

UN ANGLAIS INDIGNÉ.

Exécution des Eléphants.

Il n'y a plus rien de réel aujourd'hui que l'étrange et le fantastique.

Qui nous eût dit que Castor et Pollux, les gentils éléphants du Jardin d'Acclimatation, qui ont promené des pensionnats entiers sur leur dos, seraient tués par M. Devisme, achetés 27,000 fr. par M. Deboos, de la boucherie anglaise, convertis en aloyaux et mangés par le bourgeois de Paris?

Notons que Castor et Pollux n'étaient que les hôtes provisoires du Jardin-des-Plantes. Le Muséum a du foin sur la planche et peut nourrir ses bêtes, qui appartiennent en quelque sorte à la science.

C'est une bibliothèque vivante qui ne périra pas.

Passons maintenant à la chasse ou plutôt à l'exécution.

Pollux est tombé hier matin sous la balle de M. Devisme. La carabine qui l'a tué est du calibre de 33 millimètres et pèse 6 kilogrammes. La balle explosible est de 15 centimètres de long, de forme cylindrique, terminée en cône, et armée à l'extrémité du cône d'une pointe en acier sur laquelle est placée la capsule.

Cette balle formidable contient 80 grammes de poudre fine de chasse et pèse, toute chargée, 230 grammes. La charge de la carabine, pour lancer ce projectile, est de 8 grammes de poudre.

Le coup a été tiré à 10 mètres; entrée au défaut de l'épaule droite, la balle a brisé la première côte et fait explosion dans l'abdomen.

Après cette décharge terrible, l'éléphant est resté debout et s'est agité, sans chercher toutefois à briser ses liens. Ce n'est qu'au bout de quelques minutes que l'hémorragie interne causée par l'explosion a étouffé l'animal. Alors, il est tombé; mais son agonie a été longue.

Quelques grands seaux avaient déjà été remplis de son sang qu'il donnait encore signe de vie.

A cette curieuse exécution assistaient M. Geoffroy Saint-Hilaire, directeur du jardin d'acclimatation; M. Milne Edwards, M. Bouchel, chasseur émérite, des naturalistes, etc.

Ce matin est venu le tour de Castor.

M. Devisme était présent; mais c'est Milne-Edwards fils qui a très heureusement abattu l'éléphant.

Il s'est servi d'une carabine de chasse à deux coups et de balles coniques à pointes d'acier.

L'animal avait été solidement lié par une forte courroie en cuir.

Frappé à la tempe droite, il a jeté un cri plaintif et est tombé à genoux; puis il s'est relevé. Alors une nouvelle balle l'a atteint au milieu du front. Il est tombé une seconde fois à genoux et s'est étendu immobile, comme foudroyé, sur le flanc droit.

Sa trompe a remué légèrement. Son œil doux et fin s'est fermé. Il était mort.

Aussitôt la victime est passée entre les mains des hommes de M. Deboos et s'est trouvée, en un clin d'œil, dépouillée de son énorme carapace, qui a été vendue 4,000 francs.

Alors nous avons pu admirer une viande admirablement belle, tendre et rose comme la chair du veau. Mais il faut dire que *Castor* et *Pollux* n'ont que six ans, c'est-à-dire que, malgré leur taille gigantesque, ils n'étaient encore que de vrais enfants, attendu que leurs pareils vivent cent ans et plus.

La viande de l'éléphant est excellente et très appréciée dans les Indes anglaises. Les parties les plus recherchées sont la trompe et le pied. De son sang on fait des boudins parfaits, que les gourmets de Calcutta parfument de feuilles aromatiques: des boudins à la rose du Bengale!

Aujourd'hui même, découpés en morceaux formidables, comme on devait en servir aux héros d'Homère, *Castor* et *Pollux* ont pris place, dans la boucherie du boulevard Haussmann, parmi les castors, les antilopes et les kangourous.

On peut dire que la ménagerie est complète, et que les deux éléphants sont les deux vrais lions du jour. Que voulez-vous? Il ne s'agit point de polichinelles et de bonbons, ce jour de l'an où un boudin sera plus apprécié qu'un coffret, et je ne serais pas surpris d'entendre ce dialogue:

—Qu'avez-vous reçu pour vos étrennes?
—Une oreille de kanguroo et un pied de biche.
—Un pied de biche? Moi j'ai eu une perruche farcie et une aile de casoar. Quant à Mme.... on lui a fait hommage de 25 centimètres de trompe d'éléphant, un cadeau superbe.

Côtelettes, ô mes chères côtelettes! quand reviendrez-vous?—*Gaulois*.

MAUVAISE FOI DES PRUSSIENS.

On écrit de Bordeaux, 2 février:

Un communiqué signale les funestes effets de l'armistice dans l'Est:

"Au moment, dit-il, où la convention a été signifiée à la délégation, un double mouvement stratégique avait lieu. L'armée de l'Est manœuvrait d'un côté; d'un autre, Garibaldi, avec 50,000 hommes, commençait une puissante diversion sur les derrières de l'ennemi, en se portant à Dôle et vers la Chaux-de-Fonds. Si ce mouvement se terminait aussi heureusement qu'au début, les forces prussiennes pouvaient se trouver dans une position très critique entre deux feux. A ce moment, l'armée de l'Est a suspendu son mouvement, l'armée de Garibaldi s'est arrêtée à 3 kilomètres de Dôle, que l'ennemi avait presqu'entièrement évacué. Pendant les deux jours suivants, tandis que les généraux français parlementaient avec l'ennemi pour dissiper ce qui semblait être un malentendu, l'ennemi continuait à avancer et envoyait des renforts considérables contre Garibaldi, en occupant certaines positions.

"Il fut par là rendu impossible à l'armée française de poursuivre l'ancien plan. Quand le vrai texte de la convention fut connu, Garibaldi a été obligé d'évacuer Dijon et de se retirer sur Mâcon. L'armée de l'Est a été forcée de se retirer sur le territoire suisse, sauf le 24e corps, formant l'aile gauche, qui a pu échapper à la poursuite de l'ennemi."

Une dépêche de M. Jules Favre, adressée de Versailles à M. Gambetta, explique les conditions de l'armistice dans l'Est et dans le Nord. Elle dit:

"Quant aux élections, il est entendu que dans les pays occupés, les maires feront les fonctions des préfets. Les gouverneurs laisseront toute liberté pour les élections en Alsace. L'autorité allemande sera censée ignorer ce qui se fait."

CE QUE CONSOMME UNE ARMÉE EN CAMPAGNE.—Une correspondance expose ainsi la consommation d'un corps d'armée prussien. En vingt-quatre heures, un corps d'armée consomme: 18,000 pains de trois livres, 120 quintaux de lard, 18 quintaux de sel, 30 quintaux de café, 12 quintaux d'avoine, 3 quintaux de foin, 3,500 quarts d'esprit de vin, et 3,500 onces d'essence d'oranges amères. Il faut ajouter à ces chiffres: 60 quintaux de tabac, 1,100,000 cigares ordinaires et 50,000 cigares fins pour les officiers. Comme il y a vingt-cinq corps d'armée, on jugera de ce qu'il faut pour l'entretien de l'armée allemande en un seul jour.

Du 16 juillet au 31 décembre, le *feldpost* a transporté 67,600,600 lettres et 1,580,000 journaux. En outre, 41 millions de thalers et 5,000 paquets envoyés par le département de la guerre aux troupes en campagne.

Les soldats ont reçu de leurs parents ou envoyé chez eux 13 millions de thalers et 1,210,533 paquets, soit 22,173 par jour.

GRANDE FETE AUX FAIR GROUNDS.—Le Grand Conclave du S. W. M., de l'Etat de la Louisiane, donnera, le 5 mars 1871, une grande fête aux Fair Grounds, où seront distribués divers prix d'une valeur totale de $800. On y verra des courses de pompes à incendie, des courses de mulets, de buggys, de wagons, de poneys, des courses à pied, et beaucoup d'autres courses fort originales. Comme on le voit, le programme, dont cependant nous ne reproduisons qu'une partie, est fort intéressant. Une annonce, insérée dans une autre colonne, indique les lieux où il faut s'adresser pour avoir des billets.

39E ANNIVERSAIRE DU COLLÉGE DE DOLBEAR. — Demain lundi, 27 février, à 7 heures et demie du soir, dans la salle du Lycée, aura lieu la célébration du 39e anniversaire de l'établissement du Collége Commercial de Rufus Dolbear. Le programme de cette fête est fort intéressant. On y entendra en premier lieu un discours du président, le fondateur du collége, M. R. Dolbear; ensuite des degrés seront conférés et une allocution sera faite aux gradués par M. H. N. Ogden. Divers autres discours seront prononcés, après quoi aura lieu la distribution des diplômes et médailles. Une musique de bon goût ajoutera un grand attrait à l'intérêt de la séance.

MACHINE A COUDRE DE GROVER ET BAKER.—Parmi les nombreuses machines à coudre qui se disputent le patronage du public, il en est une qui peut à bon droit faire valoir ses titres à la supériorité; c'est celle de Grover & Baker. Elle a lutté contre ses concurrentes dans toutes les foires de la Louisiane et des Etats voisins et elle a remporté partout le premier prix. M. J. H. Gardiner, agent pour tout le Sud, annonce qu'il peut en livrer à son bureau, rue du Canal No 182, au bas prix de cinquante piastres.

CHINE ET JAPON.—On trouvera sur la seconde page de l'Abeille, une liste détaillée des principaux articles composant la cargaison du navire Lawrence, arrivé le 13 courant de Hong-Kong directement. Cette cargaison doit être vendue à l'encan le lundi six mars, par MM. Vincent & Co., à l'entrepôt rue du Canal No 100. Nous invitons les commerçants à prendre note de cette vente et à profiter des occasions qu'elle leur offre.

COMPAGNIE DU GAZ BARBARIN.—Nous appelons l'attention sur les documents que nous publions dans nos colonnes d'avis relatifs au Gaz Barbarin. Deux professeurs de chimie attestent que l'éclairage au gaz Barbarin ne présente pas le moindre danger d'explosion, et les présidents des compagnies d'assurance à la Nlle-Orléans déclarent à l'unanimité qu'ils ne considèrent pas les appareils fournis par la compagnie comme dangereux et qu'ils n'ont, conséquemment, jamais augmenté les taux d'assurance dans les bâtisses ou établissements où il se trouve des appareils de ce système.

L'ANNIVERSAIRE DES POMPIERS.—Nous publions dans une autre colonne le programme de la célébration du trente-quatrième anniversaire du Département des Pompes. Cette intéressante cérémonie promet d'être très brillante et, eu égard au grand nombre d'étrangers qui sont actuellement dans notre ville, elle attirera encore un plus grand nombre de spectateurs que d'habitude. L'ordre de la procession, les noms des officiers et l'itinéraire étant indiqués dans le programme, nous y renvoyons nos lecteurs.

LA CONSOMPTION DE LA GORGE.—La communication du docteur Hunter, publiée dans notre numéro de ce jour, contient d'importants renseignements sur les affections tuberculeuses de la gorge qui offrent un danger très grave puisqu'elles peuvent promptement s'étendre au larynx et aux poumons. La consomption de la gorge n'est autre chose que le mal de gorge granulaire arrivé à une période avancée. Le docteur Hunter donne quelques indications sur le traitement qu'il emploie pour la guérison de cette maladie, suivant les caractères variés qu'elle présente.

FABRIQUE DE CANDIS—Parmi les fabriques de candis de notre ville, celle de MM. Norman & Reiss, Vieille-Levée, 121 et 123, a pris un rang tout à fait supérieur, soit par la délicatesse soit par la variété de ses produits. Les recommander aux consommateurs est une affaire de justice. La même maison fabrique aussi des chocolats et toute espèce de bonbons fins, des macaronis, vermicelles, et importe des articles étrangers fort élégants et de très bon goût, ainsi que des articles pour feux d'artifice. Tout cela est vendu à un prix très modéré.

ARTICLES DE PRINTEMPS.—On trouvera chez M. S. N. Moody, au coin des rues Canal et Royale, un très bel assortiment de linge de dessous fort léger, d'articles de toilette et généralement un grand choix d'articles de printemps. Les prix par leur modicité étonneront les acheteurs, même ceux qui sont les plus exigeants.

MARCHANDISES A BON MARCHÉ.—Jamais titre ne fut mieux justifié. On pourra s'en convaincre en jetant les yeux sur la longue annonce de la maison THÉODORE DANZIGER & SON, rue du Canal 203, annonce où sont indiqués les prix d'une foule d'articles. Nous n'avons pas besoin de dire que ces prix sont probablement réduits. Les dames proclameront le fait sans hésitation. Les marchandises dont il s'agit sont de celles dont on a le plus besoin, telles que Mozambique, Alpaca, Toile, Coton brun, Mousseline, Courtepointes, Damas pour service de table, Mouchoirs, Robes toutes faites du dernier genre, Rideaux, Indiennes, Châles, Batiste, etc. La liste est longue et nous renvoyons les acheteurs à l'annonce.

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 12 janvier 1867, dit: "Son simple mécanisme et l'expérience que mes filles ont acquise en s'en servant, font de la MACHINE A COUDRE de Wilson & Gibbs, un instrument favori dans ma famille."

A vendre par M. S. Hedrick, rue du Canal, 118 & 150, à la Nlle-Orléans. 3m

☞ La grande réputation dont jouit le BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS est justement méritée, car chaque jour il donne les preuves les plus convaincantes de son efficacité et de sa supériorité. Il n'est pas de toux, rhumes, catarrhes, ni premières atteintes d'affections bronchiales ou pulmonaires qui lui résistent. Cet excellent sirop est préparé et à vendre à la pharmacie B. Laplace, 23 et 25 rue des Champs-Elysées.

NOUVEAUX ARTICLES DE PRINTEMPS. — MM. J. Levois & Jamison, rue du Canal 135, reçoivent journellement de nouvelles marchandises. Ces marchandises françaises, anglaises et américaines, sont remarquables par leur fraîcheur et leur nouveauté et elles sont offertes en gros et en détail aux prix les plus réduits. Les dames sont invitées à aller les examiner. Voyez l'annonce.

ARTICLES POUR HOMMES ET JEUNES GARÇONS.—Nous recommandons à l'attention des acheteurs, le fonds de marchandises de M. B. T. Walshe, rue du Canal, No. 110, pour hommes et jeunes garçons. Ce fonds, qui est encore au complet, offre un grand choix d'articles aux prix les plus modérés, et le public est invité à aller examiner les marchandises.

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.—La maison F. G. et G. W. Barriere, rue du Canal, 131, annonce aujourd'hui, dans nos colonnes, qu'elle vient de recevoir un magnifique assortiment de marchandises de printemps qu'elle offre à vendre aux prix les plus raisonnables.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 25 février 1871.

Le marché monétaire est encore facile; les fonds disponibles suffisent amplement à négocier tous les bons billets. Nous cotons: 8 à 10 pour cent par an les billets No 1 et de premier ordre, accompagnés d'excellentes garanties collatérales; 10 à 11 les billets de commerce No 1, sans garanties collatérales; 12 les bons; 9 à 10 le papier hypothécaire No. 1, et 11 à 12 le No 2.

L'or a ouvert à 111 1|4 à 111 1|2 contre 111 1|2 à New York, et fermé aux taux d'ouverture sur notre place et à New York. On a vendu: $1500, $4000, $5000 et $11,000 (cette dernière somme, hier soir, à une heure avancée) à 111 1|4, $40,000 à 111 1|4 à 111 3|8, $3000, $7000 et $10,000 à 111 3|8, $5000 à 110 7|16, $5000 et $4000 à 111 1|2. Dans l'argent, $1000 en demi-piastres américaines se sont vendues à 108 3|8, et 2000 piastres mexicaines à 1 7|8 de prime sur l'or.

Le change sterling a haussé avec l'or et, à la clôture, il y avait une hausse nette de 1|8 à 1|4 pour cent. Les opérations comprennent 115,000 livres, dont 6000 clear à 120 3|4, 14,000 connaissement et 20,000 clear No 1 à 120 3|4 à 121, $5000 connaissement No 1 à 120 7|8 à 121, 3000 No 1 à 120 7|8, 2000, 2000 et 8000 clear No 1 à 121, 6000 connaissement No 1 et clear à 121 à 121 1|8, 33,000 connaissement No 1 à 121 1|16, 33,000 connaissement No 1 et clear à 121 à 121 1|8, 3000 clear No 1 et 3000 de banquiers à 121 1|8, 3000 de banque à 121 1|2, 2000 à 121 5|8 et 5000 connaissement No 1 à 108 3|8 en or. Le sterling peut être coté maintenant à 120 3|4 à 121 et 121 1|8 le bon connaissement à connaissement No 1 et clear et 121 1|2 à 121 3|4 le change de banque.

Le change américain n'a guère varié. Les banques ont tiré des traites à vue, sur New York, pour remises, à 1|8 d'escompte. Les transactions sont; $25,000 et $115,000 de banquiers, à vue, sur New York, et $98,000 de banque et de banquiers à 3|16 d'escompte, $50,000 en change de commerce à 3|16 à 7|32, $10,000 en change de commerce, $11,000 et $40,000 de banquiers à 7|32, $25,000 en change de commerce à 1|4, $10,000 à dix jours de vue sur New York à 818, $10,000 à vue. sur St. Louis, à 1|2.

Le maintien, par la Chambre, du véto du gouverneur sur le bill qui rappelle le bill des Abattoirs a causé de l'effervescence sur la place, et des ventes ont eu lieu, à la clôture, à une hausse de $6 par action. Dans les premières transactions de la journée, 50 actions ont changé de mains (de bonne heure) à $14, 50 à $15 50, 50 à $16, 50 à $16 25, 50 à $16 50 et 50 à $20 25, 100 à $20.—50 actions de la Compagnie de la Fabrique d'Huile de la Nlle-Orléans ($50 payées) se sont vendues à $40.

$4000 de nouveaux bonds sept pour cent de la ville ont changé de mains à 72, ce qui est une hausse.

$3000 de mandats de la Législature se sont vendus à 95. Les courtiers ont acheté les nouveaux mandats de l'Etat à 74 à 74 1|2 et les nouveaux mandats de la police métropolitaine à 97 1|2 à 97 3|4; ils ont demandé 75 à 75 1|2 des premiers et 98 à 98 1|4 des seconds.

Les courtiers ont acheté les billets de la ville à 23 à 24 et les ont vendus à 21 à 22 d'escompte.

PLUS TARD.—Ce soir, au Board des courtiers, $5000 en or se sont vendues à 111 3|8.

La grande vente de la cargaison du *Lawrence* est le sujet de toutes les conversations. C'est la première fois qu'un chargement complet d'articles provenant directement de la Chine sera mis aux enchères à la Nlle-Orléans. La criée sera faite par MM. Vincent & Co., au No 100, rue du Canal.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Samedi, 25 février 1871.

COTON.—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 7800 balles prises à des prix qui n'ont demandé aucun changement de nos cotes, que nous répétons comme suit: low ordinary 10— à 10¼ cts, l'ordinary 11¼ à 11½, good ordinary 12⅜ à 12¾, low middling 13¼ à 13½, middling 14¼ à 14½c, strict middling 14¾ à 15— et good middling à — à 15¼ cents la livre.

Les démarches ont été actives à l'ouverture du marché et un montant considérable a changé de mains, durant la matinée, à des prix fermes en ce qui a regardé tous les bons cotons, mais à des prix irréguliers pour les listes mélangées et les qualités plus médiocres,—des ventes d'à peu près la même qualité ayant montré une différence de ⅛ c.—Vers la clôture l'avantage a été plutôt en faveur des acheteurs, mais sans variation cotable. Le stock des plus hautes grades continue à être borné et la marchandise en bonne demande. Au nombre des ventes des qualités les plus médiocres, l'ordinary a été rapporté à un prix aussi bas que 11c, prix qui est de ⅛c au-dessous de nos bas chiffres, un bon style s'est en outre vendu à 11 5|16 c et du strict à 11¾ c. Un style entre le strict ordinary et le good ordinary s'est vendu à 12 c. Il a été vendu du low midd. à un prix aussi bas que 13¼ c, mais les taux dominants ont été 13⅜ à 13½ c pour les listes en moyenne et 13⅝ à 13¾ c pour le strict. Un bon style de middling a changé de mains à un prix aussi élevé que 14¾ c.

Recettes, proprement dites, depuis hier soir 6575 balles, contre 2713, samedi dernier et 5379 l'an dernier, faisant un total, depuis le 31 août de 840,201 balles contre 807133 l'an dernier. Nous avons déduit des recettes antérieures 2617 balles données hier en duplicata.

Les exportations d'aujourd'hui ont embrassé 5564 balles coton à destination de Liverpool, 1898 à destination d'Amsterdam, 3129 à destination de Gênes et 1889 pour New York.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1 sept 1870, bal....20606
Arriv. dep. le dern. état.......6619
Arrivé précédemment.......1000475 — 100709[illegible]
1207780
Expédié aujourd'hui.........11800
" précédemment.......737179 — 748979
Stock en mains et à bord.. — [illegible]

FRET—La fermeté des taux du fret pour l'étranger continue à régner et il n'y a pas de voiliers disponibles soit pour le continent soit pour Liverpool à un prix [illegible] pour le coton. Ce taux [illegible] le mouvement dans les [illegible]. Dans le cabotage, les vapeurs de New York obtiennent ½c pour le coton et signent des connaissements pour Liverpool à raison de ⅝d.

SUCRE—Arrivé ce matin 300 boucauts. Le bon sucre est en demande à des prix fermes, mais il n'y a en ce moment ici ni sucre prime, ni sucre de choix. Le prime commanderait 10½ 10¾ et choix 11. Inférieur, à 6½, commun à 6¾ c, bon commun 7— à 7⅞, fair 7¾ à 8⅛ good fair 8¼ à 8½, fully fair 8⅝ à 9⅛ c, prime — à —, strictement prime — à —, choix — à —, seconds — à —, jaune clarifié 11⅝ à 12⅛ blanc 12⅝ à 13⅜ c la livre.

MELASSE—Reçu ce matin 695 bls. et 120½ [illegible] il n'y a ni prime ni choix ici. La prime est cotée à 65 à 66 c et la strictement prime à choix non fermentée à 64 à 60 c, la mélasse inférieure et la fermentée se vend 15 à 35 c pour l'inférieure et fermentée et 30 à 37½ pour la bonne et fermentée.

FARINE—En demande pour l'exportation et pour le commerce, mais il n'y a pas d'approvisionnement de l'article ici pour y faire face. Les recettes sont peu fortes et le montant en a déjà été vendu avant l'arrivée. La superfine commande $6 50, la double extra $7, la triple $7 25 à 7 50 le baril. A cause de la rareté de l'article le mouvement ne [illegible] que dans le placement. Ventes aujourd'hui de 1800 barils, dont 100 de superfine à $6 50, 100 de double extra à $7, 125 de triple extra à $7 50, 100 d'extra de choix à $8 et 100 d'extra de choix pour famille à $9.

FOIN—Le prime de l'Ouest se vend en lots de placement, au commerce à $24 à $25, choix, $26 à $27 la tonne.

MAIS—Approvisionnement rond et demande modérée. Ventes de 3000 sacs, dont 100 de mélangé et 1100 de jaune à 73 c, 500 de blanc et de jaune à 73 à 74 c et 125 de blanc, en sacs de Dundee à 75 c.

AVOINE—Stock faible et demande modérée; vente de 200 sacs de Galena à 75 c le boisseau.

SON—Ferme et le stock en est faible; 100 sacs patentés, vendus à 1 30 les cent livres.

PORC—Calme et les détenteurs en demandent $23 50 le baril de mess, mais pas de ventes. Le détail se fait à $23 50 à $24 le baril.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 26 février 1871.

Arrivé hier—145 boeufs du Texas, 25 veaux et veaux d'un an, 14 cochons.

Vendu—318 boeufs du Texas, 30 veaux et veaux d'un an, 44 cochons.

A vendre—495 boeufs du Texas, 165 cochons, 160 moutons, 16 vaches à lait.

Boeufs du Texas, nourris au maïs, 1re qualité, par livre	[illegible]	[illegible]
Boeufs du Texas, choix, par tête	[illegible]	[illegible]
Boeufs du Texas, 2e qlt., par tête	[illegible]	[illegible]
Cochons par livre	[illegible]	[illegible]
Cochons (Stock) par tête	[illegible]	[illegible]
Moutons, 1re qlt., par tête	[illegible]	[illegible]
Moutons, 2de qlt., par tête	[illegible]	[illegible]
Moutons, 3me qlt., par tête	[illegible]	[illegible]
Vaches à lait, de choix, par tête	[illegible]	[illegible]
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	[illegible]	[illegible]
Veaux de lait, par tête	[illegible]	[illegible]
Veaux d'un an, par tête	[illegible]	[illegible]
Chèvres, par tête	[illegible]	[illegible]

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 25 février 1871.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 10½ HEURES A.M. ET DE 1 A 3 HEURES P. M.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.
Pour les lettres locales ou des Etats-Unis voir les journaux anglais.

A
Arraro Pietro — Anglada Jaime
Artigue Pierre, charpentier

B
Babet Louis — Badel Santiago
Bellac Louis — Baron Marguerite Mlle
Bergerot Jean — Bellanger, horloger
Berdoulet Faustine (Mme) — Biche St Balthazar
Bruno Antoine Miramon — Bois Laurent Mme

C
Chassaignac Eugène — Carreau Jean
Claverie Pascal — Casalas François
Capitano Francesco

D
Degre Henry — Dentinger Ferdinand Antoine
Del Buono — Deplerris Bernard
De Monte S Antonio — De Ygloria Simon
De Bertrand B Mlle — Datel Louis
Dufour B, charron

E
Espinache José — Espinosa Candido

F
Fornaris José — Foureel Damas
Fucha Mme Vve

G
Gatré Cayetano — Guyraud Isidore
Galliano Joseph

L
Lavallée Caroline Mme (Vve) — Lafitan B Jean
Lanes Prospère — Laurent Alphonse
Lelon Adolphe — Laurens Henry
Lopez José Victorio — Lévy Joseph
Lagurt André — Lopez Juan M

M
Mestral Gustave — Mangeon Louis
Medina Victoria — Miramon & Co
Missol Rosario

P
Papanitza Demetrio — Pepin Léonie Mme
Provost E — Provenzano Antonio
Pons-Orfila J

R
Rando Felice 2 — Rubon J L
Richard Adolphe

S
Saint Jean Marie — Sanpuran Pierre
Saldino Lorenzo — Soccal Henry
Selber Pierre Mme — Suarez Francisco
Suares Fco Miranda

T
Tumara Carlo — Tosti Mme Vve

V
Verges Guillaume

Y
Yturralde G 2

CHAS. W. LOWELL, Maître de Poste.

MI-CAREME. MI-CAREME.
LA ST-JOSEPH,
A ODD-FELLOWS HALL,
Samedi soir, 18 Mars 1871.
Bal Paré et Masqué
—DE LA—
LOGE ETNA No. 5,
"CHEVALIERS DE PYTHIAS."
PREMIER BAL ANNUEL!!!
Billets de messieurs—TROIS PIASTRES.
☞ Les demandes d'invitations pour dames doivent être faites par écrit; elles doivent indiquer les noms, les résidences et les références, en plein, et être adressées au Lock Box 313 du bureau de Poste, ou remises à C. Wesham Jr., No 96 de la rue Toulouse; Edward R. Hogan, No 21 de la rue du Camp; Joseph G. Guérin, No 194 de la rue de la Commune; Thos. Taquino, chez Stevens & Co., coin St-Charles et Commune; Paul T. Patin, No 3 de la rue Carondelet; Max Niboul, coin Canal et Dauphine; J. A. Betat, chez Piffet, au No 122 de la rue du Canal.
18fév—1m,t1f3.

Bals Masques
—A—
L'HOTEL ST-LOUIS.
UNE série de six grands bals parés et masqués sera donnée, dans la vaste salle de l'Hôtel St-Louis, comme suit:
Le MARDI-GRAS, 21 février,
A LA ST-JOSEPH, 18 mars.
Ces bals seront la suite des grands bals donnés chaque année, au Théâtre de l'Opéra, où l'ordre et le décorum les a rendus si justement populaires.
Le magnifique corps de musiciens de Jaeger a été engagé pour toute la série.
L'entrée de la salle de bal est par la rue Royale, juste au-dessous de l'escalier de St-Louis.
Les portes s'ouvriront à 9 heures du soir et les bals commenceront à 10 heures.
Prix du billet—Pour les messieurs, $2.—Pour les dames, gratis.
On peut se procurer des billets, le soir de chaque bal, à la porte, ou à la confiserie Dumonteil, coin Canal et Bourbon. 14 déc—au 18 mars

Costumes, Dominos, Etc., Etc., Pour Bals et Soirées.

Mme GROUX,
96....CONTI....96.
Costumière de l'Opéra, a TOUJOURS en magasin un grand assortiment de Costumes, Masques et Dominos, confectionnés avec les plus riches étoffes et les plus grands soins.
PRIX MODERES.
Premier magasin en venant par la rue Dauphine.
8janv—au 10 mars

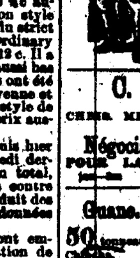

COSTUMES, Masques et Dominos, POUR BALS ET SOIREES
Mme ALABAU,
91....CONTI....91
Vient de recevoir, par le dernier steamer, un grand assortiment de Costumes, Masques et Dominos [illegible] de Paris. Il y en a pour tous les goûts et pour tous les prix. [illegible] 19 nov—au 18 mars

C. MEHLE & CO.
CHRS. MEHLE, R. G. STEINBECK et J. DONALDSON,
Négociants Commissionnaires POUR LA VENTE DE BESTIAUX,
jan—1m Au Stock Landing, Nlle-Orléans.

Guano. Guano. Guano.
500 tonneaux de GUANO pur du Pérou, de l'île Chincha.
En débarquement du "Young Eagle,"
Et à vendre par BRIDGE & SON.
21fév—1m Au No 120 de la rue Gravier.

Théâtres, Concerts, Bals, &c.

THEATRE DE L'OPERA.
E. Calabrési..........Directeur.
DIMANCHE, 26 FEVRIER 1871,
Dixième représentation de M. LEFRANC,
Le Trouvère.
Grand opéra en 4 actes, de Verdi.
PRIX DU DIMANCHE:
[illegible]
LUNDI 27—Première représentation de FAUST. Grand opéra en 5 actes et 9 tableaux.
☞ Les portes seront ouvertes à 6½ heures et le rideau se lèvera à 7 heures précises.
☞ Le Contrôle est ouvert tous les jours de 9 heures A. M. à 3 heures P. M.
☞ On peut se procurer des billets de l'Opéra au magasin de Musique de M. Grünewald, No 129, rue du Canal.
LUNDI, 6 mars, Bénéfice de M. CALABRESI: L'ETOILE DU NORD.
26 fév—1

Académie de Musique.
Changement d'heures—Les portes seront ouvertes à 7 heures. Le spectacle commencera à 8. Le contrôle sera ouvert de 9 A. M. à 4 P. M.
GRAND SUCCÈS de la troupe d'opéra-comique de Madame JAS. A. OATES.
Premier début de la jeune actrice à talent, Mlle ANNIE VAUGHN.
LUNDI ET MARDI, 20 ET 21 FÉVRIER 1871. Pour la première fois en cette ville, la meilleure et la dernière production d'Offenbach—PRIMA DONNA OF A NIGHT, précédé d'une pièce bouffonne à chants.
MERCREDI ET JEUDI, 22 et 23—La belle comédie, à chants, FLOWER GIRLS OF PARIS, or the Pride of the Market.
VENDREDI, 24 février—Bénéfice de Mistress J. A. Oates—Le drame de Buckstone, Daughter of the Regiment, or the Days of Napoleon—et une pièce bouffonne.
SAMEDI, dans la matinée, 25 février—Prima Donna of a Night, et une pièce bouffonne à chants.
SAMEDI ET DIMANCHE soir, 25 et 26 fév.—La pièce, The King's Secret, or the Little Devil's charm; précédé d'une pièce des plus bouffonnes.
LUNDI, 27—La dernière sensation—Little Faust and Big Mephisto—Pièce qui sera rendue dans toute sa splendeur. 21 fév—1

THEATRE NATIONAL.
QUATRE REPRÉSENTATIONS SEULEMENT.
Lundi, Mardi, Mercredi et Samedi, 27, 28 Février, 1er et 4 Mars,
SAMEDI, GRANDE MATINÉE.
TROUPE RUSSE de Concerts.
DÉLICIEUSES MÉLODIES.
—ET—
Alf. Burnett,
Le célèbre COMIQUE AMÉRICAIN,
—Assisté de—
MLLE HÉLÈNE NASH,
Artiste Dramatique.
Le contrôle s'ouvrira, pour la vente des places, lundi matin, à neuf heures. 25 fév—4t

Un Grand Concert Matinée,
—AU PROFIT DE—
L'EGLISE DE STE-ROSE DE LIMA,
Sera donné à cette Eglise,
Le Dimanche, 26 Février,
A 1 heure et demie de l'après-midi,
SOUS la direction de Mr. H. Dubos, chef d'orchestre du chœur de la Cathédrale, secondé par MM. Miari, Canlier, Duquesnay et un grand nombre d'amateurs, dames et messieurs.
Prix du Billet..........Une Piastre
On peut acheter des billets chez M. Louis Grünewald, chez M. L. Utter, rue du Canal, et à l'Eglise.
Les portes s'ouvriront à midi et demi. 26fév—3t

MUSEE CRESCENT CITY,
Aux Nos 60 et 62 de la Rue St.-Charles.
On y voit un grand nombre
—DE—
MERVEILLES VIVANTES,
Des Animaux, des Tableaux rares, et 100,000 curiosités.
—de toutes les parties du monde—
Un seul prix d'entrée.
Le Musée est Ouvert tous les jours, de 9 heures du matin à 9 heures du soir. 19janv—1m

AMPHITHEATRE ESPAGNOL.
Batailles de Coq.
Coin Dumaine et Roman.
Batailles à l'épreuve tous les dimanches, commençant à 10 heures du matin.
[illegible] tous les jeudis et samedis, commençant à 1½ heure de l'après-midi.
Le char de la rue Dumaine part, toutes les cinq minutes de la statue de Clay, rue du Canal, et s'arrête en face de l'amphithéâtre. 16fév—1m

LOTERIE.
Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
(Incorporée le 27 août 1868.)
CHAS. T. HOWARD..........Président.
Loterie de Numéros Simples.
MAGNIFIQUE COMBINAISON.
20,000 NUMEROS SEULEMENT.
GROS LOT - - - - $50,000
CLASSE C.
Tirage, le SAMEDI, 4 mars 1871, à la Nlle-Orléans.
HOWARD, SIMMONS & Co..........Commissaires.
—PLAN—
20,000 billets—Prix du billet: [illegible]
[illegible]
Billets entiers: $10—coupons en proportion.
Lots payables en plein, sans déduction.
Les ordres doivent être adressés à
CHAS. T. HOWARD, Président,
Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.
Envoyez un mandat sur la Poste ou enregistrez votre lettre.

Société pour ériger un monument à ROBERT E. LEE.

AU PUBLIC.

Les soussignés ont été nommés membres du comité Exécutif du Bureau de Direction de la Société formée à l'effet d'ériger un monument à R. E. Lee. Le devoir de recueillir les fonds nécessaires à l'accomplissement du but qu'on se propose a été confié à ce comité.

Nous nous permettons de rappeler au public que l'érection d'un monument digne de la mémoire de Robert E. Lee exigera une forte somme d'argent. Nous comptons principalement sur la libéralité des citoyens de la Nouvelle-Orléans. [illegible] Le temps qu'il faudra pour exécuter le travail mettra les souscripteurs à même de pourvoir aisément au paiement de leurs souscriptions. Ils pourront donner des billets tirés à l'ordre de la Société, et qui devront être acquittés qu'à mesure que les circonstances l'exigeront. Les messieurs qui seront chargés de parcourir la ville seront munis de billets en blanc et le montant en sera demandé aux signataires à l'échéance. Les personnes et les sociétés qui désireraient seconder l'entreprise par des dons, des foires ou autres spectacles publics sont priés de s'adresser à Mr E. A. Tyler, président du comité chargé de cette partie du programme.

Les membres du comité et ceux qui doivent solliciter des souscriptions se mettront de suite à l'œuvre. Nous prions nos concitoyens de les aider autant qu'ils le pourront, afin que nous érigions un monument qui non seulement rappellera les vertus de notre Héros, mais sera une source d'orgueil, un ornement pour notre ville.

Samuel H. Kennedy, — Alm. Fortier,
A. W. Bosworth, — Samuel Boyd,
Wm. S. Pike, — R. S. Morse,
E. S. Tyler, — Wm. H. Demeron,
Lloyd R. Coleman. 23 jan—

Association pour l'érection d'un monument au général Robert E. Lee.

LES personnes qui désireraient devenir membres d'une association, sous le titre ci-dessus, dans le but d'ériger un monument à la mémoire de feu le général ROBERT E. LEE, [illegible]

E. FORSTIER, EDOUARD BARNETT, T. DUCROS.

SAISON D'AUTOMNE.
LEON GODCHAUX,
21 ET 23....RUE DU CANAL....21 ET 23
Et Nos 212, 213 et 217, rue de la Vieille-Levée.
HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS,
LINGERIE BLANCHE,
CHAPEAUX.
Un assortiment considérable et des mieux choisis,
POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.
De grandes améliorations ont été faites dans notre manufacture qui est à même de fournir aujourd'hui des vêtements confectionnés dont l'élégance de la coupe et la solidité du travail ne le cèdent en rien à ceux fournis par les premiers tailleurs.
NOTA—Nous offrons au public un vêtement entièrement nouveau, le DERBY, remarquable par son élégance et qui sera certainement le plus recherché et le mieux porté de la saison.
1sept—

Compagnie du Gaz Barbarin.

Nlle-Orléans, 12 janvier 1871.

NOUS, soussignés, chimistes, résidant en cette ville, après avoir étudié avec soin le procédé de la Compagnie du Gaz Barbarin de la Louisiane pour la fabrication du Gaz (sous les patentes de MM. Barbarin & Dupas), [illegible] du Gaz Barbarin, déclarons qu'il n'y a pas possibilité d'explosion; que la combinaison chimique de ce gaz est encore moins dangereuse que le gaz de charbon par suite de sa grande richesse en carbone et de sa pauvreté en hydrogène.

(Signé:) JAS. ALBRECHT, D. M.
I. CRAWCOUR, D. M.

A Mr. Charles Cavaroc, Président de la Compagnie du Gaz Barbarin de la Louisiane.

(Copie.)

Nous, soussignés, déclarons qu'à notre avis l'appareil fourni et employé par la Compagnie du Gaz Barbarin n'est pas dangereux et que nous n'avons pas augmenté le taux d'assurance des bâtisses et des établissements qui emploient ledit appareil.

(Signé:)
HENRY PEYCHAUD, Président de la Compagnie d'Assurance Hope.
JULES TUYES, Président de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.
P. FOURCHY, Président de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.
CHAS. ROMAN, Président de la Compagnie d'Assurance Sauvegarde.
LLOYD R. COLEMAN, Président de la Compagnie d'Assurance Mechanics and Traders.
CHAS. BRIGGS, Président de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.
E. GANUCHEAU, Président de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.
ALFRED MOULTON, Président de la Compagnie d'Assurance Home Mutual.
H. DOANE, Président de la Compagnie d'Assurance Factors' and Traders'.
E. RIGNEY, Président de la Compagnie d'Assurance Atlantic.
THOS. SLOO, Président de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.
J. H. OGLESBY, Président de la Compagnie d'Assurance Commerciale.
THOS. A. ADAMS, Président de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.
D. MICHEL, Président de la Compagnie d'Assurance Germania.
A. CHIAPELLA, Président de la Compagnie d'Assurance de l'Union.

Bureaux du "Bulletin" de la Nouvelle-Orléans, 26 janvier 1871.

Nous employons, depuis deux mois, le Gaz Barbarin dans nos bureaux, notre salle d'éditeurs et notre salle de composition. Nous déclarons avec plaisir que nous en sommes parfaitement satisfaits.

La lumière en est claire, fixe, douce, fait moins de mal à la vue, et coûte beaucoup moins qu'aucun des gaz dont nous nous sommes servis jusqu'à ce jour.

SEYMOUR, JEWELL & CO., Editeurs et Propriétaires.
21 fév—6t

Bureaux de l'Amusement Propelling Company d'Amérique.
Nlle-Orléans, 21 février 1871.

LE livre de souscription à un montant limité du capital de l'Association Propelling Company d'Amérique est ouvert au public, aux Bureaux No 2½ de la rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne. S'adresser à
21 fév—6t G. L. LAUGLAND.

Compagnie d'Assurance du Sud—en liquidation.

UN retour de un pour cent du capital de la dite Compagnie sera payé à ses actionnaires, sur production du certificat, au bureau, No 158, rue de la Commune. 23fév—10t

Banque Nationale DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, 6 février 1871.

CONFORMEMENT aux réquisitions de la loi du Congrès, intitulée "Acte pour pourvoir à une monnaie courante nationale garantie par des Bonds des Etats-Unis" et approuvée le 3 juin 1864, et conformément à la dix-huitième section de la dite loi, je publie ici le certificat d'autorisation émis en faveur de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.

RICHARD JONES, Caissier.

DÉPARTEMENT DU TRÉSOR.
Bureau du Contrôleur du Currency,
WASHINGTON, 30 JANVIER 1871.

Attendu que par des preuves satisfaisantes, présentées au soussigné, il appert que la "Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans," dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le comté d'Orléans et Etat de la Louisiane, a été dûment organisée conformément aux réquisitions de la loi du congrès intitulée "Acte pour pourvoir à une monnaie courante nationale, [illegible]" et approuvée le 3 juin 1864, et que la dite Banque s'est conformée à toutes les [illegible] avant de commencer les opérations de banque en vertu du dit acte.

Je, JOHN JAY KNOX, faisant fonctions de Contrôleur du Currency, certifie, par les présentes, que "La Banque Nationale de la Nlle-Orléans," dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le comté d'Orléans et Etat de la Louisiane, est autorisée à commencer les opérations de banque en vertu du dit acte.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau du Bureau, ce trente-unième jour de janvier 1871.

JOHN JAY KNOX, Faisant fonctions de Contrôleur du Currency.

Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.

Cette Banque s'ouvrira et commencera les opérations JEUDI PROCHAIN, 9 du courant, au local de la Banque, No 34 de la rue du Camp, sous la direction suivante:

—DIRECTEURS—
Abm. WHELESS, Président,
James M. BEADLES, Vice Président,
Jesse K. Bell, — Thomas Henderson,
Henry Hoch, — Jérôme B. Vanhorn,
John L. Dunnica, — James B. Woods,
Samuel Delgado, — Albert Chapsky,
Edward C. Palmer, — George D. Fisher,
RICHARD JONES, Caissier.
8 fév—1m

Compagnie du Gaz Hydro-Carbonique de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux, No 30 de la rue Carondelet.
Nouvelle-Orléans, 23 février 1871.

LA COMPAGNIE DE GAZ HYDRO-CARBONIQUE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, organisée en vertu des lois générales de l'Etat de la Louisiane, a acheté l'appareil patenté de M. [illegible] pour la production du gaz hydro-carbonique. Elle est prête aujourd'hui à fournir des machines pour maisons, magasins, théâtres, églises, [illegible] etc.

C'est l'appareil portatif le plus économique qu'il y ait au monde. Il a le triple avantage du brillant, de la simplicité et de la beauté et donne une lumière cinq fois plus forte et plus économique que celle du gaz de charbon.

On n'emploie pas de machines pour produire le gaz; l'appareil ne fait le gaz qu'à mesure qu'on le consomme et il n'y a conséquemment aucun danger d'accidents, dans quelques circonstances que ce soit.

Il suffit d'une intelligence ordinaire pour remplir l'appareil dont un domestique peut se charger. On peut le placer dans la cour et le relier avec les tuyaux de gaz ordinaire.

Un ferblantier peut le faire de la capacité voulue, depuis une seule lumière jusqu'au nombre de lumières qu'exige toute une ville. Pour une maison ordinaire, il est de la grosseur d'un baril.

On reçoit les commandes aux bureaux de la Compagnie, au No 30 de la rue Carondelet, où l'on peut voir fonctionner l'appareil; à la succursale, au magasin de M. M. PERANT, No 142 de la rue du Canal; au "Cotton Boll Saloon" [illegible], et chez M. HUGO RODERICK, No — de la rue de la Commune, Nouvelle-Orléans. 24 fév—

Banque Nationale de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans.
Nlle-Orléans 21 février 1871.

UNE élection de neuf Directeurs de cette Banque, pour un terme expirant le troisième lundi de janvier 1872, aura lieu, au local de la banque, No 27 de la rue du Camp, le LUNDI, 27 mars 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

Par ordre de la direction,
CHAS L. C. DUPUY, Caissier.
24 fév—au 27 mars

Rachat de Bonds de la ville.

(Département des Comptes publics.)
Nlle-Orléans, 29 janvier 1871.

AVIS est donné qu'en vertu de et conformément aux lois de l'Etat relativement à la dette consolidée de la ville de la Nlle-Orléans, les commissaires de la dite dette recevront, JUSQU'AU PREMIER JOUR DE MARS PROCHAIN, à midi, des propositions pour la vente, à la ville, de bonds consolidés jusqu'à la concurrence de cent trente mille piastres ($130,000) ou davantage, laquelle somme sera payée du surplus de la taxe de l'emprunt consolidé, ainsi que l'exige la loi:

Les propositions devront être endossées "Propositions pour la vente de bonds consolidés" et adressées à l'Hon. BENJ. F. FLANDERS, maire.

Les commissaires auront le droit de rejeter les propositions.

Par ordre du Bureau des Commissaires de la Dette Consolidée.

ALFRED SHAW, Administrateur des Comptes publics.
1fév—29p—au 1er mars

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

7 Février 1871.

A une élection de Directeurs de cette Compagnie, tenue le 2 janvier 1871, les personnes dont les noms suivent ont été élues pour servir pendant l'année commençant le premier lundi de février:

EDM. J. FORSTALL, — THOMAS SLOO,
ALBIN ROCHEREAU, — J. G. LINGHAM,
JAMES JACKSON, — PHILIP SIMMS.

A l'assemblée régulière des Directeurs pour l'organisation, tenue LUNDI, 6 février, M. JAMES JACKSON a été réélu, à l'unanimité, Président.

WM. S. BROWN, Trésorier.
9 fév—1m

MARCHÉS

Département du Commerce.
23 février 1871.

DES propositions cachetées seront reçues jusqu'au 27 février, à midi, pour la ferme des marchés publics, pour le mois de mars.

Les adjudicataires seront requis de se conformer à toutes les ordonnances de la ville relativement aux marchés, et auront le privilège de percevoir le revenu conformément à l'ordonnance [illegible].

Les propositions devront être adressées au soussigné et l'enchérisseur devra y indiquer son prix le plus élevé pour un mois d'avance.

JOHN S. WALTON, Administrateur intér. du Commerce.
25 fév—4t

Département des Finances.

Hôtel de Ville—Nlle-Orléans, 4 février 1871.

LICENCES DE VILLE.

LES personnes qui n'ont pas pris leurs licences aux bureaux du département des finances sont prévenues qu'il leur reste encore quelques jours pour se conformer à la loi sans désagrément ni frais.

Je préviens celles qui espèrent gagner quelque chose par le délai qu'elles seront désappointées. J'appliquerai la loi sans crainte ni faveur.

JOHN S. WALTON, Administrateur des finances.
4 fév—juin 26

MERIDIAN.
MM. MANUEL NAVAS & BERNARD CABRE, ont l'honneur d'informer le public et leurs amis qu'ils tiennent le Salon d'Huîtres connu sous le nom de "Meridian Oyster Saloon," [illegible] Passage de la Bourse et Douane. [illegible] 7fév—1m

HOTEL DE SOTO,
...BIENVILLE...
Cet Hôtel offre aux voyageurs tout le confort désirable. Les chambres sont belles, spacieuses et bien aérées. Situé à une très petite distance de la rue du Canal, il est à portée de tous les bureaux publics et de toutes les grandes maisons de commerce. Salle à manger au premier. Magnifique salon avec piano Pleyel. Le chef de cuisine est de premier ordre. Prix: par jour, $1 50 à $2, selon la chambre; par mois, $30 à $50, selon la chambre. 4fév—1m

MIRAMON,
99 & 101.....Rue de Chartres.....99 & 101
MARCHAND DE MEUBLES,
EBENISTE ET TAPISSIER. Achat, échange et réparation de Meubles, Draperies et Matelas [illegible]
27 juin—1 an

VENTES JUDICIAIRES.

La Veuve CATHERINE NESBLY vs ALEX NORTON.

SEPTIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans, No 1,488—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procèderai le LUNDI, vingt-sept de février 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés décrites ainsi:

1o—Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Girod, du Camp, Lafayette et du Magasin, ayant vingt cinq pieds de face à la rue Girod, sur cent vingt cinq pieds de profondeur.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2o—Deux terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet susdit, borné par les rues Girod, du Camp, Lafayette et du Magasin, ayant chacun, mesure américaine, vingt-un pieds de face à la rue du Magasin, sur cent cinquante-cinq pieds de profondeur.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Les propriétés ci-dessus décrites appartenant au défendeur pour s'en être rendu adjudicataire à une vente publique faite, le 13 de juillet 1868, par le Marshal des Etats-Unis pour le District Oriental de la Louisiane, agissant en vertu d'un writ de fieri facias à lui adressé par l'honorable Cour de Circuit des Etats-Unis pour le Cinquième Circuit et District Oriental de la Louisiane, le 18 mai 1867, et rendu dans l'affaire du dit Alex. Norton vs le steamer H. R. W. Hill et autres, No 247 du dossier de la dite cour, laquelle vente a été dûment enregistrée au greffe de la dite Cour de Circuit des Etats-Unis, au Livre de ventes No 2, pages 117 à 121 inclusivement.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.
26 janv—29—fév 3,11,18,26

F. R. KING vs. EMILIE C. C. MCMILLEN.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 1,323—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai le LUNDI, vingt-sept de février 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre (aujourd'hui Franklin), Hevia (aujourd'hui Lafayette), St-Paul (aujourd'hui Liberty) et Sud Poydras.

Le dit terrain, désigné par la lettre D, mesure trente quatre pieds neuf pouces et six lignes de face à la rue Franklin, quatre-vingt-cinq pieds trois pouces sur la ligne du côté de la rue Lafayette, trente-quatre pieds neuf pouces et deux lignes derrière et quatre vingt-cinq pieds trois pouces sur la ligne du côté de la rue Sud Poydras, suivant croquis fait par Arthur C. de Armas, arpenteur, [illegible] dans l'affaire de la Dame Mary McMillen, tutrice, vs la Demoiselle Emeline C. McMillen, No [illegible] du Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
26 janv—fév 3,11,18,26

Succession de feu THOMAS MURRAY, décédé.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,414—En vertu d'un jugement rendu le 13 février 1871 et signé le 17 des présents mois et an, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai le MARDI, sept Mars 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville pour un partage, à la vente publique et adjudication de:

1o. Un certificat de l'Agence fiscale de la ville, de la somme de ... $6,672 27
Un certificat de l'Agence fiscale de la ville, de la somme de ... 325 00
Un Bond de ville, 7 p. c., de la somme de ... 3,175 00
Un Bond do do ... 375 00
2o. Et plusieurs comptes, s'élevant ensemble à la somme de ... 1,049 84
Total ... $11,5[illegible] 21

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.
24fév—24,26—Mars 1,4,7.

CATHERINE BRACELING vs MAURICE MURRAY.

QUATRIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—Nos 23,004 et 23,005—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai, le SAMEDI, onze de mars 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Jean-Baptiste, Mandeville, Marigny et Girod, désigné par le numéro Quatre, d'après un plan particulier dressé par J. A. Castaing, architecte, et mesurant, mesure américaine, trente deux pieds de face à ladite rue Marigny, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de François Duhart, suivant acte au rapport d'Amédée Ducatel, notaire public en cette ville, en date du 14 juillet 1868.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
9 fév—6,10,26—5,11 mars

WM MILLER, vs. ANDRE SCHMITT.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 2,381.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai le LUNDI, treize de mars 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit.

Quatre terrains situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro [illegible], d'après un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, déposé en l'étude de E. Bouny, notaire public en cette ville, le dit îlet borné par les rues [illegible].

Les dits terrains sont désignés par les numéros Un, Deux, Trois et Quatre, suivant un croquis annexé à un acte au rapport de Wm J. Castell, notaire public en cette ville, en date du 22 juillet 1861 et mesurent, d'après le dit croquis, chacun vingt-huit pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Philippe, [illegible]

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la manière suivante, savoir: les numéros Un et Deux, de Henderson & Hagan, suivant acte au rapport du dit notaire Castell, en date du 22 juillet 1861, et les numéros Trois et Quatre, de Stephen Jumerel, de cette ville suivant acte au rapport du même notaire, en date du 12 mars 1862.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.
10fév—6,19,26,5 12mars

JOS. LEBLANC, vs la Dame CHRISTINE HOEFFNER CHRISTINEGIESEKE, veuve de FRANÇOIS STUBENRAUCH.

SEPTIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans, No. 3,499.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai le MARDI, vingt et un mars 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété décrite ainsi:

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laharpe, Columbus, Villeré et Robertson.

Le dit terrain ayant, mesure américaine, [illegible] de face à la rue Laharpe, [illegible] Le tout conformément à un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, le 19 mars 1857, et déposé en l'étude de Paul E. Théard, alors notaire public en cette ville.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite, de Basile Lapiace, suivant acte au rapport d'Onésiphore Dronet, notaire public en cette ville, en date du 14 janvier 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
19 fév—12 26—5 12 21 mars

Machines à Coudre
—DE—
GROVER & BAKER,
Qui ont remporté
LE PREMIER PRIX!

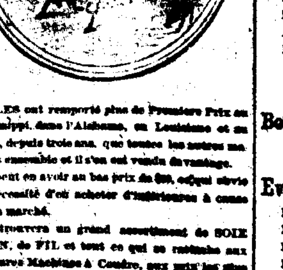

ELLES ont remporté plus de Premiers Prix en Mississippi, dans l'Alabama, en Louisiane et au Texas, depuis trois ans, que toutes les autres machines ensemble et il s'en est vendu davantage.
On peut en avoir au bas prix de $50, ce qui obvie à la nécessité d'en acheter d'inférieures à cause du bon marché.
On trouvera un grand assortiment de SOIE COTON, de FIL et tout ce qui se rattache aux meilleures Machines à Coudre, aux prix les plus modérés.
Au Bureau Général du Sud,
No 182 de la Rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne.
J. H. GARDNER,
19 fév—1m—DMar8—V&C AGENT.

Fabrique d'Engrais et Laboratoir DE STERN.
POUR économiser la main d'œuvre et avoir des récoltes abondantes.
Employez
LES CÉLÈBRES ENGRAIS,
Le Superphosphate de noir animal
OU
Le noir animal pulvérisé de STERN,
Fabriqués par LOUIS STERN & BROS., à la Nouvelle-Orléans (Louisiane).
Fabrique dans la rue des Français, près le Canal Marigny.
Bureaux, No 18 de la rue de Chartres.
On y trouvera constamment du noir animal de tous les degrés, de l'acide sulphurique et de l'huile de pieds de bœuf. 16 fév—1m

L'ENGRAIS,
Celui qui coûte le moins et qui est le meilleur.
Avis aux Planteurs Sucriers et Cotonniers.
FAITES l'essai de la célèbre farine de graines de coton de la compagnie de fabrique d'huile de la Nlle-Orléans.
La compagnie est la seule qui en fabrique aux Etats-Unis. [illegible]
Prix $25 la Tonneau.
Elle active la maturité de la canne et du coton et rend ces produits plus riches.
Envoyez vos ordres à temps pour la saison. Faites demander les circulaires qui en donnent l'analyse et la manière de s'en servir.
Bureaux de la Compagnie: No 17 de l'Exchange Place. 21 fév—3m

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

Vente sans Réserve.
Marchandises Sèches Etrangères et Américaines.

PAR E. ROGER & Co., H. Seemery, encanteur—MARDI, le 28 février, à 10 heures du matin, il sera vendu, à leurs salles d'encan, Nos. [illegible] rue de la Vieille-Levée—

Des lots marchandises sèches étrangères et américaines, telles que:

Cotons blancs et écrus, denims, coutils à matelas, indiennes, jaconats, organdis, toiles d'Irlande, [illegible] gingas fil, mouchoirs [illegible], madras, chemises et caleçons, [illegible] mousselines suisses, [illegible] jupons, etc.

Conditions—à la vente. 26fév

PAR G. DE FERIET

Grande Vente au Commerce

CHINE! CHINE! CHINE!

LA BARQUE AMÉRICAINE

LAWRENCE,

Arrivée dans ce port de

HONG-KONG,

LE 13 DU COURANT,

Avec la première cargaison de MARCHANDISES JAPONAISES ET CHINOISES Qui aient jamais été importées directement à la Nlle-Orléans.

Les marchandises sont en voie de débarquement, en parfait état et seront vendues, à l'enchère publique, le

LUNDI, 6 MARS 1871,

Par MM. VINCENT & CO., Encanteurs.

ENTREPOT
No. 100 de la rue du Canal.
CATALOGUES ET CONDITIONS A LA VENTE.

Son chargement se compose, en partie, des Articles suivants qui ont été choisis expressément et avec tout le soin possible pour le marché de la Nouvelle-Orléans.

Thés de Choix,
JAPON SANS COULEUR,
MOYUNE GUNPOWDER,
" IMPERIAL,
" YOUNG HYSON,

Nattes,
BEAU CONTRACT ET DOUBLE EXTRA IMPERIAL, A CARREAUX ROUGES ET BLANCS.
—Longueurs Ordinaires—
NATTES DE FANTAISIE,
NATTES LINTAU.

Pétards et Pièces d'Artifice, etc.,
CHOP CROISSANT D'OR, EXTRA NO. 1,
PÉTARDS, GRANDES DIMENSIONS, EXTRA NO. 1,
PÉTARDS A DEUX TETES,
BOMBES,
FUSÉES,
FEUX BLEUS.

Porcelaines, etc.
BEAUX SERVICES POUR DINER,
" SERVICES POUR DESSERT,
" SERVICES POUR DEJEUNER,
" SERVICES POUR THÉ,
" SERVICES POUR TOILETTE.

Vases du Japon:
POTS A FLEURS JAPONAIS,
POTS A SENTEUR
BOIS COUVERTS D'UN FILET, JAPONAIS.

Faïence extrêmement fine de Nagasaki:
TASSES A CAFÉ,
TASSES A THÉ,
CRACHOIRS,
BOLS A PUNCH DE DIFFÉRENTES GRANDEURS,
FIGURINES EN TERRE,
ORNEMENTS FORME POISSON,
Do de DRAGON,
do de BUFFLE,
PORTE-CARTES, ETC., ETC., ETC.

Confitures:
GINGEMBRE EN CONFITURE,
GINGEMBRE SEC,
CUMQUATS,
CHOW-CHOW,
ETC., ETC., ETC.

Soieries, Satins, etc.
SOIE japonaise pour toilettes,
ECHARPES en crêpe, différentes couleurs,
ROBES japonaises pour dames,
GAZES rayées,
GAZES à carreaux,
MOUCHOIRS Pongee,
LEVANTINE en ramie,
CREPE pour toilettes, [illegible]
CHALES en crêpe damassés,
CHALES crêpe brodés,
BELLES BRODERIES, etc.

Ouvrages en bambou et en jonc.
STORES-PERSIENNES, unis et à dessins,
LAMPES en bois et en verre,
SOFAS en jonc,
CHAISES "
PANIERS "
TABOURETS "

Ouvrages en ivoire, etc.
BOITES à surprise,
CAVES à liqueur,
BOITES à cartes,
BOITES à bijoux,
BOITES à gants,
VASES d'ivoire,
BAGUETTES pour gants,
PORTE-CIGARETTES,
PIECES D'ECHIQUIER [illegible]
ARTICLES en écaille,
EVENTAILS, etc.

Boîtes à Gants en Bois de Sandale,
ETC., ETC.

Eventails en Feuilles de Palmier,
Do LAQUE,
Do BOIS DE SANDALE,
Do IVOIRE ET OS,
Do PLUMES,
DO SATIN,
Do IVOIRE ET PLUMES,
Do ASSORTIS,
FEUILLES PEINTES,
PEINTURES SUR PAPIER DE RIZ,
BOITES A GANTS en bois de Sandale,
PANTOUFFLES en herbes tissées,
JOUETS, ETC., ETC., ETC.

Ouvrages en Laque.
SERVICES A THÉ,
Do CADDIES,
THÉIÈRES,
BELLES BOITES A GANTS,
BOITES A MOUCHOIRS,
BOITES A OUVRAGES,
COFFRETS DE TOILETTE,
COFFRETS POUR PAPIERS,
COFFRETS INCRUSTÉS D'OR,
BOITES A CARTES,
BOITES CHOW-CHOW,
COFFRETS INCRUSTÉS POUR DAMES,
BAGUETTES A GANTS,
ECRANS,
ASSIETTES,
VASES,
CORBEILLES,
LIGNES A PECHER,
LAQUE JAPONAISE ET CHINOISE,
MEUBLES EN EBENE CISELÉ,
BRONZES MAGNIFIQUES ET VASES,
MALLES et OUVRAGES EN BOIS DE CAMPHRIER,
CORBEILLES CHOW-CHOW ET POUR PIC-NIC,
—et—
Un Grand et Splendide Assortiment de
Curiosités Chinoises et Japonaises
En Bronze et en Ivoire, venant de Canton, de Nagasaki, d'Hiogo, et de Yokohama.
24fév—6t

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO.

Marchandises sèches et Lingerie.
—EGALEMENT—
Fusils de chasse à deux coups et revolvers.

PAR HOFFMAN, MARKS & Co—A. Levy, Encanteur—Bureaux, No. 26 de la rue de Chartres.—LUNDI, 27 février, à 10 heures du matin, il sera vendu

Toiles d'Irlande, mousselines unies blanches, [illegible] checks, nansouk, brillantines, linons imprimés et Unies, gingas fil et gingas coton, [illegible] et coton à mouchoirs, bobinet, coutils, piqué, damas fil, mousselines brochées, mohairs, alpacas, mérinos, mousseline laine, [illegible] cachemire, jeans, tweeds, coton blanc et coton écru, coton à draps, coutils [illegible], denims, mouchoirs toile et mouchoirs coton, serviettes, nappes, [illegible] corsets, [illegible] chemises de femmes, chemises blanches et chemises en couleur, chemises de dessous et caleçons de peau, [illegible] en jais, etc.

—Egalement—

Une belle facture de fusils de chasse à deux coups et de revolvers.

Conditions—à la vente. 24fév

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Habillements de printemps pour hommes et enfants.
Articles de toilette et Chapeaux.

PAR GABRIEL LEAUMONT, Encanteur—Salle d'encan, No. 82 rue de Chartres—LUNDI, 27 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Un grand assortiment d'habillements pour hommes et enfants et articles de toilette.

—Aussi—

100 caisses chapeaux pour hommes et enfants.

Conditions—comptant. 26fév

PAR LOUIS STERN & BROS.

600 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR LOUIS STERN & BROS, M. Stern, encanteur.—LUNDI, 27 février 1871, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 18 de la rue de Chartres, il sera vendu

600 caisses bottes, souliers et brodequins, formant un assortiment de chaussures d'hommes, de jeunes garçons, de dames, de demoiselles et d'enfants. Ces articles conviennent au commerce de la ville et à celui de la campagne.

Conditions—à la vente. 26 fév

PAR A. HUSTON.

40 chevaux et mulets du Texas—à l'encan.

PAR A. HUSTON, Encanteur—Bureau No 96 de la rue Gravier—Il sera vendu, LUNDI, 27 du courant, à 11 heures du matin, aux écuries de Grayer & Milsaunt, Nos 35 et 37 de la rue des Champs Elysées,

40 chevaux et mulets du Texas,—sans limite ou réserve.

Conditions—Comptant. 26 fév

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Propriétés améliorées et Terrains,
Dans les Premier, Second et Troisième Districts.
—Pour Compte de Liquidation—
A VENDRE SANS LIMITE,

PAR C. E. GIRARDEY & CO., Encanteurs—Bureaux, No 7 de l'Exchange Place.—SAMEDI, 18 mars 1871, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane.

1o—La grande et spacieuse maison en briques, à deux étages, désignée sous les Nos 166 rue Fulton et 175 rue de la [illegible], traversant d'une rue à l'autre, avec vérandahs en fer et touchant au warehouse Montgomery. Cette bâtisse est propre à un magasin ou à toute autre affaire. Elle est presque en face de la gare du chemin de fer de Chattanooga, du débarcadère des steamers du Texas, et voisine de la gare du chemin de fer Pontchartrain.

2o—Une maison en bois, à deux étages, avec dépendances, jardin et arbres, sur la rue [illegible], entre les rues Ste Jane et Adeline, presqu'en face de la nouvelle cathédrale St Joseph. Lot [illegible] pieds de façade sur 160 pieds de profondeur.

3o—Quatorze lots de terre comprenant un îlet borné par les rues Canal, Olympia, et Patrick, Gasquet.

4o—Trois lots de terre sur la rue Jackson, dans l'îlet compris entre les rues Jackson, Gasquet, Bernadotte et Palmyra.

5o—Trois terrains situés dans le Troisième District, formant l'angle des rues Esplanade et Johnson, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Johnson, Prieur et Kerlerec.

6o—Deux terrains situés dans le Troisième District, sur l'Avenue St Bernard, dans l'îlet compris entre l'avenue St Bernard, les rues Claiborne, Laharpe et Robertson.

7o—Huit terrains situés dans le Troisième District, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Broad, Varsovie et Bruxelles, et améliorés en partie par des bâtisses en bois.

8o—Onze terrains situés dans le Troisième District, dans l'îlet compris entre les rues [illegible], Kerlerec et Galvez.

Pour les dimensions voir les plans à la Bourse.

CONDITIONS—Un tiers comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale sur les propriétés et [illegible] d'intérêt l'an du jour de la vente à parfait paiement. L'acte hypothécaire devra contenir la clause habituelle de 5 pour cent d'honoraires d'avocat. Les bâtisses devront être assurées et les polices devront être transférées au vendeur. Les acquéreurs devront assumer le paiement de toutes les taxes de l'an 1870 jusqu'au jour de la vente en outre du timbre de l'adjudication.

Les actes de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, par devant [illegible], notaire public, aux frais des acquéreurs. 26 fév. 2—11 mars

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Vente Péremptoire
—De—
Onze Terrains avec les bâtisses et améliorations,
Situés dans un quartier des plus florissants, Coin Broad et Conti.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 44 du Passage de la Bourse—JEUDI, 2 mars 1871, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan de la rue Royale, ancien local de la Banque de la Louisiane, coin Conti et Royale, aux plus offrants enchérisseurs.

11 lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Broad, Conti, White et [illegible]

TERMES ET CONDITIONS.

[illegible]

SANS LIMITE.

Propriété No 360, rue Craps.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 44 du Passage de la Bourse—JEUDI, 2 mars 1871, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan, rue Royale, [illegible]

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, [illegible] La maison porte le No 360, rue Craps, [illegible]

—Termes et Conditions—

Un tiers comptant, la balance à un crédit de 1 à 2 ans, en billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 p% d'intérêt par an, du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 p% pour honoraires d'avocats en cas de poursuite judiciaire [illegible] Les bâtisses devront être assurées [illegible] Les taxes de 1870 payables en 1871 seront payées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente, avec les timbres des Etats-Unis, aux frais de l'acquéreur, par devant E. G. Gottschalk, notaire public. 26fév.

PAR M. BARNETT.

MAURICE BARNETT, Encanteur, Bureau sur la façade de la Rotonde de l'Hôtel St-Louis rue St-Louis entre Royale et Chartres.

Ventes de biens fonds, stocks, cargaisons, meubles, etc. Aussi—ventes faites au dehors.

Ventes régulières de MEUBLES à la Rotonde, trois fois par semaine: le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI.

Les personnes désirant disposer de leurs meubles à l'encan, devront s'adresser à M. Barnett avant le jour de la vente. 21 janv

PAR R. J. MONTGOMERY.

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR R. J. MONTGOMERY—R. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu, MARDI, 28 février, à 11 heures, à leur salle d'encan, [illegible] de la rue du Camp—

Un assortiment général de Meubles,
—TELS QUE—

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer; bureaux, armoires, lavabos, tête à tête en acajou et en noyer, sofas, chaises à sièges à ressort, tables de centre à dessus de marbre, tables à allonges, gravures, tableaux, poêles, batterie de cuisine, etc.—Le contenu de plusieurs maisons bien garnies.

—Egalement—

[illegible] 26fév

PAR O. VALETON.

O. VALETON,
ENCANTEUR,
No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasin.

OFFRE en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, un grand assortiment de marchandises telles que: jambons, épaules, bœuf, porc, graisse, beurre, huile, morue, vins de toutes qualités, fromage, amidon, savon, etc. 4 sept—1an

PAR S. GUINAULT.

VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, Passage de la Bourse et Bienville—MARDI, 28 février 1871, il sera vendu à 11 heures du matin, [illegible] de Carrollton, la vacherie de M. [illegible] qui se retire des affaires:

25 belles vaches laitières, beaucoup avec veaux et la plupart en moment de mettre bas,
1 taureau,
2 bons chevaux,
1 charrette à lait, 2 charrettes à provision,
1 voiture de famille,
[illegible] grands bidons et 3 jeux de harnais, les ustensiles de la vacherie, &c., &c.

Conditions—Au-dessous de $100, comptant; de $100 à $500, 4 mois et au-dessus de $500, 1 an de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur. [illegible]

Les billets devront être faits et endossés sur place. 26fév

Travailleurs Chinois, Travailleurs Chinois.
VOICI le moment où les planteurs, les agriculteurs, les fabricants, les personnes qui tiennent des maisons, etc., doivent s'adresser à ceux qui sont à même de leur procurer des bons travailleurs, artisans et domestiques chinois. Qu'ils s'adressent aux bureaux de la Compagnie d'Emigration Chinoise, No 6 de la rue Perdido, entre les rues Carondelet et Baronne, ou à leurs bureaux à Hong Kong, en Chine, et à San Francisco, Californie. [illegible]

GUANO PELICAN.
LA COMPAGNIE D'ENGRAIS, (The New Orleans Sanitary and Fertilizing Company) fabrique en ce moment un engrais très-supérieur connu sous le nom ci-dessus. [illegible]
S. D. GULLETT.
Les demandes d'achat [illegible] peuvent être adressées au bureau de la Compagnie, [illegible] Nlle-Orléans.